

vos abonnements, forfaits et options

	prix unitaire mensuel € HT	prix unitaire mensuel € TTC	montant € HT	montant € TTC
--	-------------------------------	--------------------------------	--------------	---------------

vos Optimales du 23/03 au 22/04

1 téléphone pro initial 04.99.53.87.92	25,00	29,90	25,00	29,90
> Ligne fixe Orange				
> Rétablissement garanti en 24h chrono				
> Continuité de service				
> Présentation du Nom				
> Signal d'Appel				
> Transfert d'Appel				
> 1h vers fixes et mob. France et 100 destinations				

vos régularisations sur la période antérieure du 19/03 au 22/03

1 téléphone pro initial			2,50	2,99
-------------------------	--	--	------	------

	montant € HT	montant € TTC
total de vos abonnements, forfaits et options	27,50	32,89

la suite de votre facture en page 3

pour nous joindre

sur orangepro.fr, rubrique espace client
(gratuit hors frais de connexion internet)

- > dans votre espace client, gérer votre abonnement en ligne, c'est facile !
 - consultez votre facture,
 - suivez votre consommation,
 - activez vos transferts d'appels,
 - modifiez vos services,
 - prenez rendez-vous avec un conseiller en boutique
- > dans la boutique orangepro.fr, découvrez les offres dédiées aux professionnels et aux entreprises : souscrivez en ligne ou auprès d'un télé-conseiller
- > dans l'assistance pro, trouvez un mode d'emploi, dépannez-vous...

le 3000, 24h/24 et 7j/7

(appel gratuit depuis une ligne fixe Orange)*

- > vous pouvez :
 - suivre votre consommation et vos forfaits
 - obtenir les dates et le montant de votre dernière facture et de vos derniers règlements
 - payer vos factures
 - gérer vos services (activer votre transfert d'appel...)
 - souscrire à une offre (facture détaillée, optimale pro illimitée...)

pour joindre un conseiller

- > le 1016 : votre service clients du lundi au vendredi 8h30-19h
(appel gratuit depuis une ligne fixe Orange)*
- > le 3901 - choix 1 : assistance technique sur l'usage ou le fonctionnement de vos services, 24h/24 et 7j/7
(temps d'attente gratuit, puis coût d'une communication locale)*
- > le 1015 : si votre ligne fixe est en panne, 24h/24 et 7j/7
(appel gratuit depuis une ligne fixe Orange)*

* depuis un mobile ou depuis la ligne d'un autre opérateur, consulter ses tarifs.

pour nous écrire : Service Clients - TSA 70006 - 59878 LILLE CEDEX 9

Info +

1) Comment payer votre facture ?

- > Par TIP : datez et signez le TIP, envoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe. S'il comporte la mention "joindre un RIB ou un RICE" ou si vos coordonnées bancaires ont changé, ajoutez à l'envoi un Relevé d'Identité Bancaire.
- > Par Carte Bancaire : appelez le 3000 et dites "payer ma facture" ou connectez-vous sur orange.fr, onglet "fixe", "régler votre facture".
- > Par chèque : retournez le TIP non signé, avec le chèque à l'ordre de France Télécom, dans l'enveloppe jointe.
- > En espèces : adressez-vous à La Poste, muni de votre facture. Les frais du service seront à votre charge.
- > Optez pour le prélèvement automatique de vos prochaines factures : sur votre espace client orange.fr ou en contactant votre service clients.

2) Si votre paiement ne nous parvient pas dans le délai indiqué sur votre facture, son montant sera majoré d'une pénalité de retard.

Outre la pénalité de retard, les clients détenteurs d'une offre pro sont de plein droit débiteurs à notre égard d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros dès le premier jour de retard.

Si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs, une indemnisation complémentaire, sur justification, pourra vous être demandée.

En cas de non-paiement, France Télécom peut suspendre tout ou partie de ses prestations ou résilier votre contrat.

Le paiement de l'abonnement reste dû pendant la période de suspension des prestations.

En cas de désaccord sur le montant facturé, appelez au plus vite votre service clients. Vous devez cependant régler les montants non contestés avant la date limite de paiement par chèque à l'ordre de France Télécom, dans l'enveloppe jointe avec votre TIP non signé.

France Télécom ne pratique pas l'escompte en cas de paiement anticipé.

3) En cas de désignation d'un tiers-payeur, le titulaire de l'abonnement est solidairement responsable vis-à-vis de France Télécom du paiement des factures. Les créances dues au titre d'un contrat téléphonique avec France Télécom peuvent être reportées sur un autre contrat d'abonnement téléphonique dont le client est titulaire.

4) Les conditions générales d'abonnement et les tarifs de France Télécom sont accessibles sur notre site internet et auprès du service clients. La souscription à la facture détaillée est gratuite : sur demande au 3000, sur notre site internet ou auprès du service clients.





votre facture en détail pour le 04 99 53 87 92

vos consommations

montant € HT

montant € TTC

vos communications

> vos forfaits de communications

initial : 1h vers fixes et mobiles du 19/03 au 22/03

Votre consommation

0h00mn00

0 appel

total de vos consommations

0,00

0,00

vos services ponctuels ou occasionnels

montant € HT

montant € TTC

service téléphonique

Frais de mise en service le 19/03/2013

45,99

55,00

total de vos services ponctuels ou occasionnels

45,99

55,00